

BULLETIN D'ADHESION Saison 2025-2026

| Club: | |
|-------|--|
| | |

N° Licence:

- Dans le cas du renouvellement de votre adhésion, ne remplir que votre numéro de licence, nom et prénom, sauf si vous avez des modifications à apporter.
- Les informations relatives aux parents des licenciés nés à l'étranger sont obligatoires dans le cadre du contrôle de l'honorabilité pour toutes celles et ceux qui occupent des fonctions (dirigeants, encadrants, arbitres).

 La donnée marquée d'une * est une déclaration volontaire de la part du licencié/e, elle n'est pas obligatoire : toutes les autres données, sont à

| renseig | ner par le licencié | deciaration volontaile de | ia part du licei | icie/e, elle il est | pas obligatoli | e , toutes les autres donné | es, sont a | |
|--|---|---|---|--|--|--|------------|--|
| dentité | | | | | | | | |
| Civilité : | | | Nationalité : | | | | | |
| NOM d'usage : | | | Française | | | | | |
| NOM de naissance : | | | | Étrangère (Précisez) : | | | | |
| Prénom : | | | | Responsable légal si mineur(e): | | | | |
| Date de naissance : | | | | Nom: | | | | |
| CP de naissance : | | | | Prénom : | | | | |
| Pays de naissance si né(e) à l'étranger : | | | | ⊠: 嗇: | | | | |
| Département de naissance : | | | | Si né(e) à l'étranger : | | | | |
| Commune de naissance : | | | | NOM de la mère : | | | | |
| Adresse : | Adresse: | | | | Prénom de la mère : | | | |
| Code postal : | | | | NOM du père : | | | | |
| Ville : | | | | Prénom du père : | | | | |
| Mobile : | | | | | | | | |
| ⊠ Courriel : | | | | Etes-vous en | Etes-vous en situation de handicap* : | | | |
| ype de licence | es / Catégories d'âg | es | | | | | | |
| | Adhérent(e) né(e) | | Caté | atégories d'âges | | Age en 2026 | | |
| Adultes | Avant le 01.01.1967 Entre le 01.01.1967 et le 31.12.1986 Entre le 01.01.1987 et le 31.12.2005 | | (S2) S | (S3) Senior3 (S2) Senior2 (S1) Senior1 | | 60 ans et plus 40 à 59 ans 21 à 39 ans | | |
| Jeunes | Entre le 01.01.2006 et le 31.12.2008 Entre le 01.01.2009 et le 31.12.2011 Entre le 01.01.2012 et le 31.12.2013 Entre le 01.01.2014 et le 31.12.2015 | | U 21 U 18 U 15 U 13 | 18 15 | | 18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans | | |
| Poussins | Après le 01.01.2016 | | U 11 | 10 ans et moins | | | | |
| 04 | tl 000C | | 0000 | | | 1 : | | |
| Adulte pratique | 21 ans et plus en 2026 ☐ Adulte pratique en compétition ☐ Adulte pratique en club ☐ Adulte sans pratique | | | | Licences convention Convention FFSU N°: Convention UNSS N°: Convention FFSA N°: | | | |
| Assurance | | | | , | | | | |
| L'assurance en resp Vous avez la possib notice assurance joi le reconn le souscr | consabilité civile est incluse de polité de souscrire à une assunte dont vous devez prendi lais avoir reçu la notice jointe is à l'assurance individuelle a de souscrire à l'individuelle a t dans la pratique du tir à l'ar | rance individuelle (article re connaissance. , et avoir pris connaissan accident avec ma licence. accident de la FFTA et da | e L321-6 du cod ce des garantie (0.28cts €) OU | de du sport) don es complémentai | nt les détails e | t les optio <mark>ns s</mark> ont présente s par la FFTA. | és dans la | |
| J'ai répon | ais avoir rempli le questionn du NON à toutes les questio un certificat médical de non | ns, je n'ai donc pas de ce | OU | | | | | |
| Personnes à joindre | en cas de besoin (renseigne | ement obligatoire pour les | mineurs): | | | | | |
| Nom | · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | | éphone | Re | esponsable légal | | |
| | | | | | | | | |

CONTRÔLE ANTIDOPAGE: Considérant le Code du sport - Titre III: Santé des sportifs et lutte contre le dopage, — Article L232-10-3: « Il est interdit à toute personne de s'opposer par quelque moyen que ce soit aux mesures de contrôle prévues par le présent titre. » — Article L232-12: « Les opérations de contrôle sont diligentées par le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage. Les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 ayant la qualité de médecin peuvent procéder à des examens médicaux cliniques et à des prélèvements biologiques destinés à mettre en évidence l'utilisation de procédés prohibés ou à déceler la présence dans l'organisme de substances interdites. Les personnes agréées par l'agence et assermentées peuvent également procéder à ces prélèvements biologiques. Seules les personnes mentionnées à l'article L. 232-11 et qui y sont autorisées par le code de la santé publique peuvent procéder à des prélèvements sanguins. »

Communication et informatique

| notamment sous la forme de mailing. Le licencié peut se désabonner à tout moment | t de la liste de diffusion de la nev | t au fonctionnement de la fédération et/ou de ses instances déconcentrées, wsletter fédérale. Iles que des offres privilégiées et sélectionnées par la fédération. |
|--|--|--|
| J'accepte de voir les contenus publ | icitaires intégrés aux newsletters | s fédérales par l'utilisation de mes données personnelles. |
| licenciés des fédérations membres du Comité même temps. C'est simple pour vous, et préc | National Olympique et Sportif Fieux pour le club. Pour en savo | ctivation gratuite de votre compte Ma Petite Sponso, programme d'avantages Français (CNOSF). Il vous permet d'économiser et de soutenir votre club en ir plus, rendez-vous sur https://www.mapetitesponso.fr/federations/tir-a-larc . a la Politique de protection de vos données personnelles et supprimer votre |
| Cochez si vous souhaitez vous oppo | oser à l'activation de votre comp | te. |
| MAJEURS Dans le cadre de l'exécution de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la licencié(e) reconnaît que la FFTA, ses instances déconcentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images et de voix, et utiliser ou diffuser ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de support de communication, quels qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier. | licencié(e) mineur(e) reconnaît que la FFTA, ses instances déc et de voix, et utiliser ou diffuse support de communication, que J'autorise la captation et à l'arc, par la FFTA, ses entier. Je refuse la captation et | de la présente prise de licence et pour la promotion du tir à l'arc, le/la t, sous réserve du consentement de son ou ses représentants légaux, concentrées ainsi que son club peuvent procéder à des captations d'images r ces enregistrements à des fins de promotion du tir à l'arc, sur tout type de els qu'ils soient, à titre gratuit et pour le monde entier. L'utilisation de l'image et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir instances déconcentrées et son club, sur tous supports et pour le monde l'utilisation de l'image et de la voix du mineur à des fins de promotion du tir instances déconcentrées et son club, sur tous supports et pour le monde |
| la voix aurait été captée et diffusée dans ce cad directement à l'auteur de la diffusion, accom concernée peut saisir la juridiction compétente l'image. Les données à caractère personnel recueillies l'enregistrement de la licence et les activités fe traitement est l'exercice d'une mission de servi Elles seront placées en base intermédiaire à p Conformément à la loi « informatique et liberte droit d'accès, d'opposition, de rectification et c à la FFTA soit par voie postale (12 place Geor | dre dispose du droit de demande pagnée d'un justificatif d'identit e afin d'obtenir le retrait. Elle dis sur ce formulaire font l'objet d'ur édérales. Elles sont destinées à ice public et votre consentement partir de trois ans et anonymisée és » et au règlement général sur l'effacement des données vous ges Pompidou - 93160 – Noisy-l | personnelles et au respect du droit à l'image, toute personne dont l'image ou r le retrait de ladite image ou de ladite voix. Cette demande doit être adressée té. En cas de refus de retrait ou d'anonymisation de l'image, la personne pose, à cet effet, d'un délai de trois ans à compter de la date de diffusion de n traitement informatique auprès de la FFTA, responsable du traitement, pour la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce . Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA. s à partir de dix ans à compter de la fin de validité de ladite licence. I la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un concernant. Ces droits peuvent être exercés en vous adressant directement le-Grand) ou à l'adresse support.informatique@ffta.fr. Si vous estimez, après pectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL. |
| Engagement de l'adhérent | | |
| En adhérant à la FFTA, l'archer s'engage : o à respecter les statuts et règlements o à respecter les autres licenciés, dirig o à respecter la charte éthique et déor | geants, officiels, bénévoles et pro | ces déconcentrées et de son club ; ofessionnels concourant au bon déroulement de la pratique ; |
| Honorabilité | | |
| d'établissement d'activités physiques et sporti sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ce qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité | ler aux fonctions d'éducateur sp ives (membre comité directeur) es cas, les éléments constitutifs é au sens de l'article L.212-9 du | ortif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L 322-1 du code du s de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin |
| J'ai compris et j'accepte ce contré | | |
| En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous | ne devez plus exercer les mission | ons listées ci-dessus. |
| Nom du signataire (ou responsable légal) | Date | Signature (obligatoire) |